

Pacte de Solidarité et d'Urgence Sociale

16M
D'EUROS
ENGAGÉS

Le Département de La Réunion se mobilise pour aider, accompagner et soutenir les publics prioritaires dans le cadre de la crise sanitaire.

Le Pacte de Solidarité et d'Urgence Sociale, ce sont 42 M€ votés en mars et avril 2020.

Grâce à l'action de la Collectivité, plus de 38 % des crédits sont engagés à ce jour.

Personnes âgées/Personnes en situation de handicap : convention signée avec la CGSS pour le paiement de l'aide individuelle de 150 € (4,6 M€ versés), convention signée avec les 24 CCAS pour le portage de repas et la livraison de 57 000 paniers de fruits et légumes frais, soutien financier (190 000 €) en faveur de la Banque Alimentaire des Mascareignes, de la Croix Rouge Française et des associations distributrices de proximité (près de 15 000 colis), mise à disposition de psychologues pour lutter contre l'isolement et la détresse psychologique, maintien des droits et continuité des actions de la MDPH.

Acteurs du maintien à domicile et ESMS (EHPAD) : échanges, réunions hebdomadaires, 55 conventions signées, augmentation du nombre d'aides ménagères de 10h (360 heures d'intervention reçues), plans d'aides APA et PCH réajustés.

Familles et enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance : 30 € intégrés au salaire d'avril des 830 assistants familiaux pour l'achat de matériels éducatifs, continuité pédagogique assurée par la fourniture de tablettes aux enfants, renfort de personnel dans les Foyers départementaux (infirmiers, éducateurs, surveillants), versement de l'aide forfaitaire de 170 € par professionnel des ESMS.

Acteurs et personnes en insertion : plus de 305 000 € engagés pour le paiement des salaires des PEC et CDDI, garantie de salaire opérationnelle pour 140 personnels ; subvention sollicitée par 225 jeunes créateurs d'entreprises.

Agriculteurs : soutien aux filières équine et horticole et aux producteurs indépendants de fruits et légumes prioritaires (1,8M €), achat de paniers de fruits et légumes péi (2M €), lancement d'une plateforme de mise en relation agriculteurs-consommateurs.

Collégiens/Étudiants : prêt de 4 500 tablettes aux collégiens des familles les plus défavorisées, envoi de Colipays aux étudiants boursiers en métropole, paiement du second acompte de la bourse départementale garanti, campagne de bourse rentrée universitaire 2020-2021 prolongée jusqu'au 30 novembre.

Autres mesures : 16 000 € versés à 4 Maisons d'Assistants Maternels, dotation de masques et de solution hydro alcoolique aux assistants et accueillants familiaux, fabrication de 15 000 masques en textile par des associations pour les publics vulnérables, déploiement d'un «Plan Masques» pour l'après-confinement.

Répondre à l'urgence sociale au quotidien : mobilisation des personnels répartis sur tout le territoire, mise en place de numéros de téléphone dédiés pour répondre et prendre en charge des urgences sociales (en 1 mois, plus de 15 000 appels reçus, traitement de près de 5 000 situations dont plus de 1 000 en urgence).

PEC : Parcours Emploi Compétences

CDDI BRSA : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, bénéficiaires du RSA

ESMS : Établissements sociaux et médico-sociaux

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

www.departement974.fr

Le Département aux côtés des Réunionnais

